

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
POUR
L'Arbitrage entre Nations
Fondée en 1867
SIÈGE SOCIAL :
16, Rue de la Sorbonne, 16
PARIS (5^E)

Paris, le 9 Mai 1904

Mon cher Dchonne,

Je ne regis que ce matin
votre convocation pour ce soir.

Elle ne me sera pas pénible
de m'y rendre ; mais je
venc au moins, faute
de ma présence, vos remercia
par un mot en témoignage

que, d'accord avec plusieurs de mes amis,
j'ai déjà eu l'occasion de vous rendre.

